ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

lycéenne lycéen,

Fais entendre **ta voix**

“Engage-toi et fais bouger les choses”

davlc@ac-montpellier.fr

Chère lycéenne, cher lycéen

C'est le début de l'année et bientôt **les semaines de l'engagement**, un temps dédié à la présentation des opportunités de participation et d'engagement qui existent au lycée mais également en dehors.

Le droit à la participation est inscrit dans la convention internationale des droits de l'Enfant, ratifiée en 1989 par 196 états, dont la France. Elle constitue un des 4 piliers fondamentaux de la CIDE.
Les mineurs, comme tout citoyen, citoyenne, doivent pouvoir être informés, s'exprimer et prendre part à toutes les questions, procédures et décisions qui les concernent. Au lycée, ce droit se décline en plusieurs droits collectifs (droit d'expression, d'association, de publication, de réunion, d'affichage et de représentation), et d'espaces de participation et d'engagement qui te permettent d'en faire l'exercice.

L'engagement prend appui sur des motivations multiples : faire entendre ta voix, défendre une cause juste, être utile à la société, rendre service aux autres, étoffer ton CV, mieux te connaître, acquérir des compétences ...

Fais entendre ta voix en te portant candidat, candidate au CVL, rejoins ou crée **un média scolaire**, sensibilise les autres au développement durable en devenant **éco-délégué**, contribue à la **lutte contre le harcèlement** en devenant ambassadeur/drice du programme pHARe... **Défends les causes qui te tiennent à coeur !**

En plus de l'impact positif sur la vie de ton lycée, c'est un moyen de t'épanouir, de rencontrer de nouvelles personnes et d'acquérir des compétences humaines et sociales utiles pour ta vie (gestion de projets, communication, sens de l'organisation...).

C'est surtout l'occasion d'exercer **ta citoyenneté de façon active et influente !**

Pour plus d'information, flash ce QR code